

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 9 DECEMBRE 2025

Membres en exercice : 27

Membres présents : 16

Membres absents excusés : 11

Membres ayant donné procuration : 8

Etaient présents sous la présidence de M. CREMMEL Joseph, Maire d'Otterswiller et Délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Président du Syndicat :

CREMMEL Joseph, BURRUS Daniel, DOEPPEN Hans, DORSCHNER Christian, GERARD Daniel, HAEMMERLIN Médéric, HERRMANN Pascal, HITTINGER Denis, HOERTH Jean-Michel, KOPP Audrey, LEICHTWEIS Samuel, LORENTZ Béatrice, OBERLE Carine, SAND Gilbert, SCHNITZLER Nadine, SPACH Thierry

Assistait en outre à la séance :

Laurent MARIE - Directeur Général des Services

Elise MUHLHEIM - Chargée de communication, pour présenter l'analyse des offres pour la refonte du site internet

Vanessa URBAN - Responsable gestion comptable, RH, administration générale

Etaient absents ayant donné procuration :

DANGELSER Aimé procuration prise par Joseph CREMMEL, EICHHOLTZER Michel procuration prise par HITTINGER Denis, ESTEVES Christine donnant procuration à Carine OBERLE, FISBACH Jean-Marc donnant procuration à Hans DOEPPEN, HOLZSCHERER Daniel donnant procuration à Audrey KOPP, JUNDT Jean-Jacques donnant procuration à Daniel GERARD, KERN Viviane donnant procuration à DORSCHNER Christian, SCHMITT René donnant procuration à Thierry SPACH

Etaient absents excusés : PUEYO Julien, ROBITZER Georges, SCHMITT Claude

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :

Le Président

Joseph CREMMEL



Délibération 2025_1209_5

Modification des horaires d'ouverture des déchèteries sur la période estivale, pour prévenir les risques d'exposition aux fortes chaleurs

Pour anticiper les épisodes de fortes chaleurs estivales, de plus en plus précoces et fréquentes, en conformité avec les préconisations et obligations à destination des employeurs publiées dans le cadre du décret n°2025-482 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur, les membres du bureau ont pris la décision de modifier les horaires des déchèteries comme suit :

du 15 juin au 15 septembre, à l'exception de la journée du samedi, les déchèteries fixes et mobiles seront ouvertes de 8h00 à 14h00 en semaine.

Les déchèteries resteront seulement ouvertes les samedis de 9h00 à 18h00.

Le Comité Directeur :

PREND acte de cette décision.

Saverne, le 9 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joseph CREMMEL

